



## Perdu de recherche.

Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du milieu fermé du SPIP de l'Ain, exprimons notre **lassitude face au management** dont nous faisons l'objet depuis des mois.

En effet, nous alertons sur notre **isolement** au sein même de notre service, au regard de l'absence de Monsieur le DFSPIP dont la présence auprès de ses agents est fantomatique.

Les représentants des personnels n'ont cessé de solliciter le Directeur afin qu'il vienne de manière plus régulière dans son antenne du milieu fermé, en dépit de sa distance importante avec celle du milieu ouvert (approximativement 5 minutes de voiture).

Lors du dernier CTS du 10/10/2017, ces mêmes représentants ont refusé de prendre part au vote des points à l'ordre du jour, **les promesses de la Direction n'ayant pas été tenues concernant :**

- l'absence de lisibilité de la politique de service,
- l'opacité de la communication au sein du service, tous grades confondus,
- et votre absence, Monsieur le DFSPIP, au sein du Milieu Fermé, malgré les nombreuses sollicitations de votre équipe et votre promesse d'y venir régulièrement.

Il est à noter que ces points avaient déjà été abordés lors de deux autres CTS.

En quoi cette absence, fragilise-t-elle les personnels du SPIP du milieu fermé ?

**Depuis des mois, le climat au Centre Pénitentiaire se dégrade, de nombreux actes de violences ont été commis par la population pénale jusqu'à la mutinerie du 27/10/2017.**

Les agents du SPIP sont confrontés à cette recrudescence de violences qui questionne quant à leur sécurité, mais ils sont surtout confrontés à l'absence totale de consignes hiérarchiques, ce qui leur impose de composer « entre eux » sur l'attitude à tenir.

M. le DFSPIP, seul membre de la hiérarchie présent au lendemain de la mutinerie, ne s'est non seulement pas déplacé pour rencontrer ses agents, mais il n'a même pas daigné assister au rapport de Direction, arguant avoir trop de mails à consulter et demandant au CPIP de permanence de s'y rendre à sa place.

Nous avons pris l'habitude d'être relégué(e)s au ban du service et que notre cadre d'intervention ne préoccupe pas notre hiérarchie. Néanmoins, cet état de fait est usant, incompréhensible, et les tensions se cristallisent.

Aussi, **nous sollicitons solennellement une audience syndicale avec vous M. le Directeur et vous seul**, car il est temps de cesser de vous abriter derrière votre adjointe. Nous souhaitons vous réaffirmer dans quelles conditions nous travaillons au Centre Pénitentiaire, et à quel point votre absence est pesante et commence à engendrer de la lassitude chez vos agents, qui se sentent aussi transparents que vous l'êtes à leurs yeux.